

RÉCIDIVE CANNABIS AU VOLANT

Par [Profil supprimé](#) Posté le 06/06/2016 à 14h56

Bonjour,

Il y a 4 ans, alors que j'avais mon permis depuis quelque mois seulement, j'ai été contrôlé positif au cannabis et j'ai écopé d'une annulation de permis. Je l'ai repassé depuis et au mois d'août, cela aurait fait 3 ans que je l'ai, j'ai donc 10 pts sur mon permis. Mais... J'ai été contrôlé positif au cannabis hier, une prise dedans a été faite et j'ai un retrait de permis de 72h pour le moment. J'aimerais savoir ce que j'encours et qu'est ce que je peux faire pour diminuer mes peines ? Que dois-je faire ? Contacter un avocat ? Si oui, quand ?

Aidez-moi s'il vous plaît...